



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique social

* E/2012/100.



Déclaration

Contexte

Les inégalités économiques fondées sur le genre représentent un important problème tant dans les pays développés que dans ceux en développement. Il n'existe pas un seul pays dans le monde où il n'y ait pas d'inégalités fondées sur le genre. Dans les économies développées, la question est plus flagrante en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail. Dans les pays en développement existent d'autres formes endémiques de discrimination.

Par exemple, dans l'Union européenne et en Australie, les femmes gagnent en moyenne 17,7 % de moins que les hommes. Aux États-Unis, l'écart est de 23 %.

En Afrique, selon le Programme des Nations Unies pour le développement *Rapport sur le développement humain*, les femmes représentent 52 % de la population, accomplissent environ 75 % des travaux agricoles, et produisent de 60 % à 80 % de la nourriture. Néanmoins, elles ne gagnent que 10 % des revenus africains, et ne possèdent que 1 % des biens du continent.

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales est un réseau international influent de femmes de carrières libérales et commerciales issues de plus de 90 pays sur cinq continents. Fondée en 1930, l'organisation développe le potentiel professionnel, managérial, et commercial des femmes à tous les niveaux à travers des programmes de mentorat, de réseautage, de renforcement des compétences, et d'autonomisation économique, ainsi que des projets à travers le monde.

Les trois initiatives primordiales de l'organisation dans le monde visant à dénoncer les inégalités économiques fondées sur le genre à travers l'autonomisation économique sont :

- La campagne internationale de sensibilisation à l'égalité salariale lancée en 2009 lors de la troisième session de la Commission de la condition de la femme à New York;
- Les principes pour le renforcement de l'autonomie des femmes, lancés avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de la femme, et le Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies, lors de la Journée internationale de la femme en 2010; les sept principes sont des principes directeurs pour les leaders en affaires et au gouvernement en vue d'actions favorisant l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail, sur les marchés, et dans la communauté;
- Les femmes entrepreneurs, encourageant l'approvisionnement du secteur public ou privé à partir des entreprises de femmes.

Le reste de la présente déclaration décrit la campagne internationale de sensibilisation à l'égalité salariale de l'organisation et son rôle dans l'autonomisation économique des femmes.

Salaire égal

Salaire égal signifie recevoir le même salaire pour un travail de même valeur ou de valeur comparable.

Quelques-unes des raisons pour justifier l'inégalité des salaires et l'écart croissant des salaires sont :

- Le travail des femmes est sous-évalué;
- Dans les métiers où les femmes dominent, les salaires sont généralement moindres que dans les standards de l'industrie;
- Les femmes travaillent davantage à temps partiel et occupent des emplois temporaires dont on a réduit le tarif horaire;
- Les femmes interrompent leurs études plus fréquemment, par exemple suite à une grossesse;
- Les femmes gagnent moins que les hommes car les hommes travaillent dans des secteurs mieux rémunérés et occupent des postes mieux payés;
- Les femmes sont souvent confrontées au « plafond de verre »; elles n'évoluent pas vers des postes supérieurs même lorsqu'elles possèdent les mêmes qualifications que les hommes;
- Les stéréotypes prédominent toujours et notre force de travail fait souvent l'objet d'une ségrégation entre travail féminin et travail masculin.

Quelque 60 % des travailleurs pauvres dans le monde sont des femmes; surtout parce qu'elles travaillent à temps partiel, sous contrat, et autres formes de travail informel qui non seulement est mal payé, mais est également caractérisé par l'insécurité de l'emploi et le manque de toutes les formes de protection sociale.

Pour comprendre complètement le problème de l'écart des salaires en fonction du genre, il est important d'en connaître les conséquences et l'influence sur l'avenir des femmes. En Australie par exemple, les femmes perçoivent une retraite bien inférieure; la moitié des femmes entre 45 et 59 ans ont 8 000\$ ou moins sur leur fonds de pension contre 31 000\$ pour les hommes.

Aux États-Unis, le taux de pauvreté des femmes âgées est plus élevé que pour les hommes; en 1997 le taux de pauvreté des femmes âgées était de 13,1 % contre 7 % pour les hommes. Parmi les femmes âgées non mariées, le taux de pauvreté est significativement plus élevé atteignant quelque 19 %.

Campagne internationale de sensibilisation à l'égalité salariale

En réponse à ces questions, l'organisation a lancé sa campagne internationale de sensibilisation à l'égalité salariale qui comprend des travaux visant à améliorer l'égalité des salaires et une équipe internationale pour coordonner ses activités à travers le monde. Les objectifs les plus importants de l'équipe sont :

- Un système de transparence des salaires pour les entreprises;
- Une certaine proportion de femmes dans les comités ou à des postes de décision;
- De meilleures conditions de travail pour les mères;
- l'évaluation des emplois sur des critères non discriminatoires;
- Plus d'emplois à plein temps pour les femmes.

La portée de la campagne a dépassé les espérances. Ces campagnes sont menées maintenant régulièrement sur tous les continents et aident à attirer beaucoup de nouvelles organisations, sympathisants, et partenaires. Le nombre d'évènements organisés dans chaque pays croît d'année en année.

La Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales organise également des évènements parallèles tous les ans lors des sessions de la Commission de la condition de la femme pour encourager les femmes à mieux s'informer et à être plus actives au niveau local, national, et international, afin de parvenir à une égalité des salaires, une représentation et des opportunités pour les femmes partout.
